

PROSPECTIVE PARTICIPATIVE ET STRATÉGIE NATIONALE

Françoise Brugière, Patrick Aigrain, Benjamin Bois, Éric Duchêne, Iñaki García de Cortázar-Atauri, Jacques Gautier, Éric Giraud-Héraud, Hervé Hannin, Jean-Marc Touzard et Nathalie Ollat

Introduction

Dès 2003, la recherche française s'est mobilisée pour produire des connaissances à destination de la filière Vigne et vin, afin que celle-ci puisse relever le défi du changement climatique (Ollat *et al.*, 2020). Dans le cadre du projet Laccave, un exercice prospectif original a été mis en œuvre avec plusieurs finalités. Il s'agissait d'abord de contribuer à outiller l'interdisciplinarité au sein du projet et de sensibiliser les scientifiques à ce que représente un processus adaptatif, en tenant compte de ses moteurs, de ses leviers et de ses freins, le tout pour construire une vision commune de l'adaptation pour la filière Vigne et vin française à l'horizon 2050. Il est apparu ensuite important d'utiliser ces résultats dans une démarche participative pour sensibiliser les acteurs professionnels aux enjeux du changement climatique. Enfin, cette démarche a permis d'accompagner la filière dans l'élaboration d'une stratégie d'adaptation à décliner en un plan d'action (Aigrain *et al.*, 2022). L'ensemble de cette démarche est présenté dans ce chapitre.

La démarche prospective utilisée ici est fondée sur la méthode Syspahmm⁴⁷, qui consiste à élaborer des scénarios possibles pour le futur. Basée sur le principe que l'avenir n'est pas prédéterminé et qu'il peut être en partie construit en stimulant la volonté des acteurs et de leurs organisations, elle s'inscrit dans le courant des sciences de l'anticipation, créées en France par Gaston Berger ou aux États-Unis par Herman Kahn (Godin, 2005). Distincts de réelles « prévisions », car trop lointains ou trop complexes pour être probabilisables, ces scénarios « prospectifs » se doivent d'être à la fois cohérents, plausibles mais non convenus, et suffisamment distincts les uns des autres. Par leur pertinence, ils suscitent l'intérêt des acteurs qui peuvent exprimer leurs réactions lors de séances participatives de mise en débat (Ollat *et al.*, 2021). Ils aident à se projeter sur le long terme et à anticiper. Les approches prospectivistes mises en œuvre pour envisager l'adaptation au changement climatique dans l'action publique ont fait récemment l'objet d'un rapport de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique à destination de la sphère politique (Onerc, 2022), avec notamment une contribution de Laccave pour la filière Vigne et vin.

Dans le cas du projet Laccave, deux logiques d'adaptation au changement climatique (innover / se déplacer) ont été croisées pour proposer quatre stratégies possibles

47. La méthode « Système processus, agrégats d'hypothèses micro- et macrosécenarios » a été mise au point à l'Inra (M. et C. Sebillotte, 2002).

contrastées. Une démarche relativement originale de « rétrospective anticipée » a consisté ensuite à vérifier qu'il existait au moins un chemin qui soutienne le développement à long terme de chacune de ces stratégies d'adaptation. Ces chemins ont été construits entre 2014 et 2016 par une cellule d'animation, en mobilisant les résultats des recherches conduites dans le projet et des hypothèses issues d'exercices précédents de prospective sur le secteur (Sebillote, 2003; Aigrain et al., 2016a). Les quatre chemins et les stratégies d'adaptation qu'ils soutiennent ont constitué des « scénarios » (FranceAgriMer, 2016), qui ont ensuite été présentés aux acteurs du secteur lors de sept forums régionaux (Ollat et al., 2021). Ces forums participatifs avaient un triple objectif : confronter les points de vue d'acteurs liés à la filière ; les faire s'exprimer sur le caractère souhaitable ou non de ces différents scénarios ; les amener à proposer des leviers d'action cohérents à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Ces éléments ont finalement constitué la charpente d'une stratégie nationale élaborée par les responsables professionnels de la filière et présentée au ministre de l'Agriculture en août 2021. Le présent chapitre décrit les différentes étapes de la démarche — sans détailler la méthodologie —, puis en discute les principaux impacts et apports, avant de conclure sur les perspectives ouvertes.

Outiller une démarche « interdisciplinaire » en utilisant les principes de la prospective

Le projet Laccave a fédéré un réseau de 22 laboratoires rattachés à INRAE, au CNRS, à des universités et grandes écoles, intégrant un large éventail de disciplines scientifiques, depuis la climatologie et la génétique jusqu'aux sciences sociales, en passant par la physiologie, l'agronomie, l'œnologie et la pathologie végétale. D'emblée, il a souhaité proposer une vision systémique de l'adaptation au changement climatique, afin de la raisonner « à différentes échelles spatiales et temporelles » et en combinant les leviers techniques aux choix de localisation des vignobles, à l'organisation du secteur, aux modes de mise en valeur des vins et au corpus réglementaire (Ollat et al., 2020). Dans cette optique, l'écriture de scénarios décrivant des futurs possibles du système Vigne et vin dans le contexte du changement climatique permet d'« outiller » une démarche interdisciplinaire et collective, et participer ainsi à l'animation du projet Laccave.

Construction de représentations communes

Cet exercice prospectif a été piloté par une « cellule d'animation » composée de prospectivistes et spécialistes de la filière — de Montpellier SupAgro, INRAE, FranceAgriMer et Inao — associés à des chercheurs du projet Laccave. Plus précisément, les responsables de chacun des groupes de travail thématiques (GTT) du projet ont été sollicités, d'une part, pour présenter les enjeux majeurs dans leur domaine d'expertise et, d'autre part, pour missionner un ou deux chercheurs de leur GTT pour participer aux travaux de la cellule d'animation.

Cet exercice a rapidement permis de construire une représentation commune interdisciplinaire du système et d'identifier des hypothèses utiles pour l'élaboration de scénarios dans les phases décrites *infra* (fig. II-7-1).

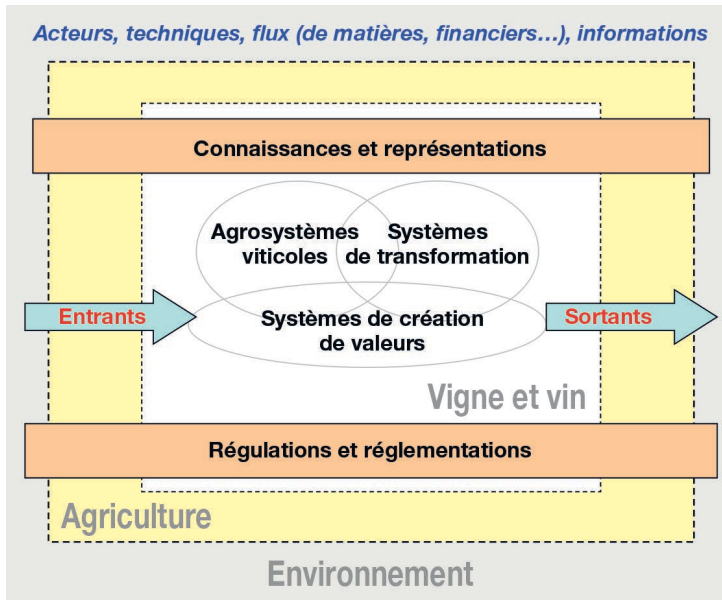


Figure II-7-1. Représentation générique et simple du système Vigne et vin.

Prédéfinir les stratégies d'adaptation

Après avoir proposé une représentation systémique du secteur et choisi un scénario climatique médian du Giec en 2050 (+ 2°C), l'originalité de la méthode a consisté à prédéfinir quatre stratégies d'adaptation envisageables à partir des leviers d'adaptation identifiés dans les travaux de recherche. Pour la vigne et le vin, les modalités d'adaptation au changement climatique peuvent s'envisager comme résultant de la mise en œuvre d'innovations techniques, de relocalisation du vignoble et de changements institutionnels, organisationnels.

Les innovations techniques concernent notamment le choix du cépage et de son porte-greffe (Duchêne *et al.*, 2010), de nouveaux modes de conduite de la vigne (Van Leeuwen *et al.*, 2019), l'irrigation de précision (Ojeda *et al.*, 2017), les pratiques œnologiques (Dequin *et al.*, 2017).

La relocalisation du vignoble peut s'opérer au sein d'un même terroir, en valorisant son hétérogénéité pédoclimatique (de Rességuier *et al.*, 2020), ou s'envisager à des échelles géographiques plus étendues, y compris dans des régions où la vigne est marginale (Zavlyanova *et al.*, 2023).

Les changements institutionnels et organisationnels sont notamment liés aux indications géographiques (AOP et IGP) qui couvrent 93% du vignoble français, et dont l'Inao gère la délimitation des aires de production, ainsi que la vitesse d'intégration dans les cahiers des charges des innovations techniques et réglementaires. Les changements institutionnels et réglementaires cadrent donc fortement la localisation et l'innovation technique, et peuvent être vus comme des conditions à leur mise en œuvre. La cellule d'animation a par conséquent choisi de privilégier le déplacement et l'innovation, deux axes *a priori* moins dépendants, pour prédéfinir des stratégies d'adaptation (Aigrain *et al.*, 2016) :

- le degré de déplacement des vignobles peut donc varier d'un maintien strict dans le périmètre des aires actuelles jusqu'à un déplacement important (abandon et création de régions viticoles), en passant par des relocalisations au sein ou aux frontières d'une aire de production. Cette mobilité permet de retrouver des conditions climatiques «plus favorables» ailleurs (selon l'altitude, la latitude, en tenant compte des types de sol...);
- l'ampleur de l'innovation technologique (viticole ou œnologique) peut présenter différentes intensités, depuis la prolongation d'innovations actuelles jusqu'à des innovations de rupture (biotechnologies, OGM, association avec d'autres cultures, voire agrivoltaïsme...). Les innovations permettent de modifier le fonctionnement du système Vigne et vin, en atténuant les impacts ou en tirant profit du changement climatique.

Le croisement de ces deux axes permet de proposer quatre stratégies d'adaptation (fig. II-7-2) :

- la stratégie « conservatrice », qui n'intègre que des changements à la marge dans les vignobles actuels;
- la stratégie « innover pour rester », qui ouvre les vignobles à une large gamme d'innovations techniques, permettant de maintenir globalement les localisations actuelles;
- la stratégie « vignobles nomades », qui donne la priorité à la relocalisation des vignobles, en fonction des nouvelles conditions climatiques;
- la stratégie « libérale », qui permet de tester une situation où « tout est possible partout ».

Une stratégie d'« adaptation 0 », qui ne ferait évoluer ni les pratiques ni la localisation, a été écartée. Un système figé, sans réaction aux modifications climatiques, a en effet été jugé trop caricatural et invalidé par l'histoire viticole, faite d'adaptations permanentes mises en œuvre à des rythmes variables.

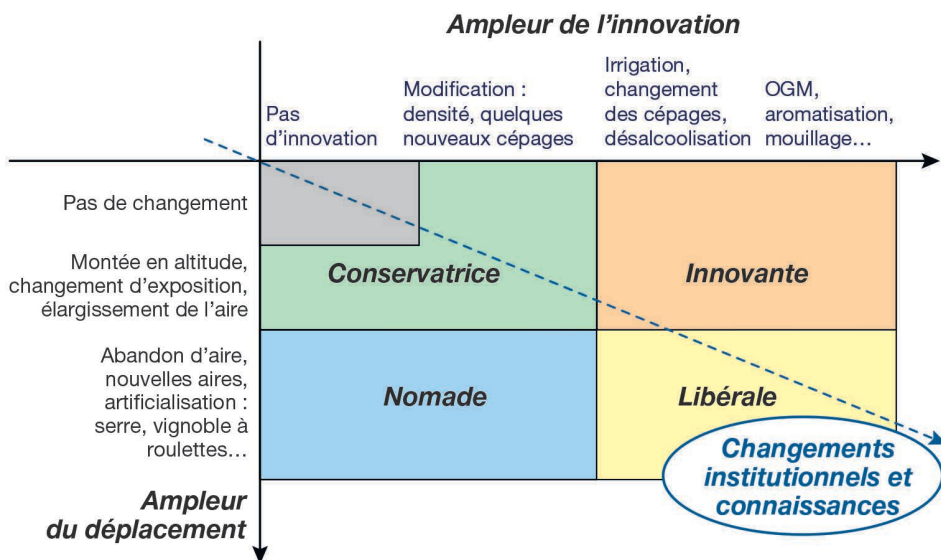


Figure II-7-2. Les quatre stratégies d'adaptation prédéfinies. Source : FranceAgriMer, 2016.

Les sources d'hypothèses

Pour construire ensuite des chemins qui soutiennent le développement de chacune de ces stratégies d'adaptation, un corpus d'hypothèses a été constitué, sous forme de phrases simples exprimées en recto et en verso, à partir :

- des travaux des chercheurs du projet Laccave, couvrant de nombreux domaines et disciplines scientifiques. Par exemple, en recto « De nouvelles pratiques œnologiques sont développées et permettent de conserver les caractéristiques actuelles des vins » et en verso « Il n'y a pas d'innovations œnologiques qui permettent de conserver les caractéristiques actuelles des vins » ;
- des interviews de professionnels de plusieurs régions viticoles (Juan, 2014). Par exemple, en recto « Malgré la pression du changement climatique, l'intégration de l'innovation et l'évolution des pratiques en AOP restent lentes et collectives » et en verso « Le changement climatique conduit à une accélération de l'intégration des innovations en AOP et à la possibilité d'expérimentations individuelles ».

Mais le changement climatique n'agit pas seul sur le système Vigne et vin. Différentes forces comme la préoccupation croissante (de la société, de l'Organisation mondiale de la santé) par rapport aux effets de l'alcool sur la santé, l'extension ou non des échanges mondiaux à de nouveaux pays, les révisions de la Politique agricole commune ou encore l'acceptabilité des OGM par les consommateurs et les producteurs s'exercent sur ce système et interfèrent avec le changement climatique. Le corpus d'hypothèses spécifiques a donc été complété par des hypothèses de contexte, issues des travaux de prospectives antérieurs sur la filière Vigne et vin. Par exemple, en recto « En Europe, l'espace agricole est l'objet d'une planification poussée où les terres les plus fertiles sont réservées aux cultures vivrières, la vigne étant cantonnée aux zones de moindre fertilité agronomique » et en verso « En Europe, l'espace agricole n'est pas l'objet d'une planification poussée, la vigne pouvant être plantée sur les terres les plus fertiles ». Ce travail a conduit à identifier et sélectionner *in fine* 70 hypothèses. Les liens (relations d'influence/dépendance) entre elles ont été recherchés, générant des agrégats d'hypothèses qui ont permis d'écrire les quatre chemins conduisant préférentiellement aux quatre stratégies d'adaptation prédéfinies envisageables (Aigrain et al., 2016a).

Les chemins vers les stratégies d'adaptation prédéfinies envisageables

Sous une forme très synthétique, chacun de ces quatre « chemins » peut être résumé comme suit.

Le chemin vers la stratégie conservatrice

Dans un contexte de pression des autorités sanitaires sur les boissons contenant de l'alcool et d'une gestion des terres et de l'eau en priorité destinées aux cultures alimentaires, la filière, peu liée avec la recherche, perçoit le changement climatique comme une menace. Sur la base d'un contenu culturel et paysager mis en avant pour bien différencier le vin d'une boisson seulement alcoolisée, les indications géographiques⁴⁸ (IG) et les régions qui les produisent constituent les îlots de résistance d'une viticulture qui se rétracte.

48. Les indications géographiques regroupent les appellations d'origine protégées (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP).

Le chemin vers la stratégie innovante

Les enjeux environnementaux et sanitaires sont un moteur d'une évolution qui conduit à l'intégration d'un nombre croissant d'innovations en viticulture et en vinification. Cette évolution est autorisée dans un contexte favorable à une certaine stabilité des régions viticoles françaises et au développement d'une politique, d'une part, contraignante en matière de zonage agricole dans l'UE et, d'autre part, relativement libérale en matière de conditions d'élaboration des vins.

Le chemin vers la stratégie nomade

Dans un contexte marqué par une politique restrictive en matière d'alcool et par une recherche concentrée sur la réduction des intrants, les consommateurs, soucieux de retrouver le goût de l'origine de leurs vins, conduisent la filière Vigne et vin — dépourvue des connaissances nécessaires pour maintenir, même approximativement, la constance qualitative espérée — à « embarquer ailleurs » la notoriété des grandes appellations et à descendre en plaine chercher l'eau.

Le chemin vers la stratégie libérale

Dans un contexte plus libéral et assez favorable au marché du vin, les choix des nouveaux investisseurs, au niveau de la production et surtout du négoce, conduisent à un redéploiement de la viticulture entre des pôles irrigués, quelques anciens terroirs et de nouveaux vignobles bénéficiant du changement climatique. Des vins personnalisés ou des marques régionales se maintiennent, mais l'offre est majoritairement composée de vins technologiques contrôlés par quelques firmes d'aval. L'instabilité climatique, la concurrence entre vignobles, la dérégulation et la domination de quelques firmes finissent par fragiliser des entreprises viticoles désorganisées, qui ne peuvent bénéficier pleinement de la recherche et développement (R et D).

La version longue des présentations de ces chemins peut être retrouvée dans FranceAgriMer (2016) et Aigrain *et al.* (2016b).

Des forums en région pour mettre en débat la prospective et susciter des propositions d'action

Les prospectivistes de FranceAgriMer et de Montpellier SupAgro animateurs de l'exercice avaient développé, depuis 10 ans, des pratiques de restitution participative des exercices de prospective menés avec différentes filières agricoles, notamment Vigne et vins. Au vu de l'intérêt et de la faisabilité d'une mise en débat des scénarios, les centres INRAE et les interprofessions des bassins viticoles ont été sollicités pour réunir des acteurs liés à la filière, se sentant concernés par le changement climatique et disposés à contribuer à l'émergence de propositions d'action.

Il s'agissait d'abord d'informer les professionnels des travaux engagés à travers le projet Laccave en présentant à chaque fois le changement climatique, ses impacts observables ainsi que les recherches en cours pour l'adaptation. L'objectif était surtout de partager les scénarios imaginés, d'enregistrer la diversité des perceptions et positions, de réfléchir ensemble aux marges de manœuvre pour anticiper les avenir possibles ainsi décrits.

L'organisation de forums participatifs dans sept régions viticoles

Lors de sept forums participatifs organisés de novembre 2016 à mars 2019, dans les principales régions viticoles françaises (Alsace, Bordelais-Charentes et Sud-Ouest, Bourgogne et Beaujolais, Champagne, Languedoc-Roussillon, Vallée du Rhône et Provence, Val de Loire), les quatre scénarios d'adaptation, soient les quatre stratégies d'adaptation et les chemins qui y mènent, ont été présentés et discutés avec plus de 500 acteurs professionnels de la filière Vigne et vin. Les participants étaient issus de la production, de la R et D et du conseil, et enfin, de l'administration, du négoce ou d'autres activités, chacun de ces trois groupes représentant environ un tiers des participants.

Une même méthode a été mise en œuvre dans chaque région, en suivant quatre étapes :

1. Présentation par les organisateurs du contexte et des scénarios d'adaptation ;
2. Appropriation de ces informations par les participants répartis en groupes, pour discuter des enjeux et des conséquences de chaque chemin d'adaptation ;
3. Vote individuel sur chacun des scénarios d'adaptation, en choisissant parmi cinq attitudes stratégiques possibles, qui sont proactivité positive (agir dès maintenant pour favoriser l'advenue du scénario), proactivité négative (agir dès maintenant pour défavoriser l'advenue du scénario), réactivité anticipée (pour se préparer à l'advenue du scénario), veille (pour surveiller et voir venir), indifférence (ce scénario ne présente pas d'intérêt) ;
4. Proposition d'actions à mettre en œuvre, afin de favoriser ou défavoriser ces différents scénarios d'adaptation.

L'option préférentielle des acteurs : innover pour rester

Les résultats des votes (tableau II-7-1) sur les différents scénarios d'adaptation convergent entre les sept régions, même si des spécificités régionales ont été notées, puis analysées et mises en relation avec les caractéristiques climatiques et socioéconomiques des régions viticoles (Aigrain *et al.*, 2018 ; Ollat *et al.*, 2020). Par exemple, les acteurs du Val de Loire ont moins rejeté le scénario « conservateur » en voulant anticiper sa capacité de résilience possible, dans un contexte où le changement climatique est vu comme « un peu moins contraignant que pour d'autres régions » (Touzard *et al.*, 2020).

Tableau II-7-1. Les attitudes stratégiques choisies par les participants pour chaque scénario, en pourcentage des votes exprimés par les participants aux sept forums. Source : Touzard *et al.*, 2020.

Scénarios	Conservateur	Innovant	Nomade	Libéral
Proactivité positive	21 %	73 %	3 %	5 %
Proactivité négative	30 %	3 %	39 %	59 %
Réactivité anticipée	30 %	22 %	29 %	16 %
Veille	16 %	1 %	27 %	18 %
Indifférence	3 %	1 %	2 %	2 %

La synthèse nationale, comme les synthèses effectuées dans chacune des sept régions viticoles, montre que l'opinion majoritaire se porte sur l'idée d'emprunter le scénario innovant, mais avec quelles limites : « innover à tout prix » ou « innover pour rester » ?

Ce scénario peut être vu comme un moyen pour maintenir une viticulture organisée et liée aux terroirs. « Innover pour rester » consiste à préserver les investissements individuels et collectifs réalisés dans le territoire (patrimoine, image, autres activités, liens sociaux...), qui créent la valeur du vin.

Le scénario conservateur a généré le vote le plus hétérogène ; il traduit des perceptions variables sur la résilience des vignobles actuels, en fonction des régions (plus ou moins impactées et compétitives, Alsace et Champagne étant plus favorables), des catégories d'acteurs (viticulteurs plus favorables) et du niveau de satisfaction au regard de l'état actuel.

Le rejet du scénario nomade est motivé par la crainte d'un changement des conditions de concurrence entre vignobles et d'un effacement des terroirs et des paysages historiques, même si la typicité des vins devrait pouvoir être préservée grâce à la relocalisation des vignobles. Au-delà du rejet exprimé, ce scénario interroge surtout — « de nouveaux vignobles peuvent-ils réellement se développer ailleurs ? » — et doit être « surveillé ».

Le scénario libéral est plus clairement rejeté. Il est généralement considéré comme une menace, conduisant à un bouleversement des repères et à une perte d'influence des viticulteurs, notamment sur la chaîne de valeur en lien avec l'importance de la production française sous indication géographique.

Des propositions d'actions pour favoriser ou défavoriser les scénarios

Enfin, chacun des acteurs réunis était invité à proposer des actions de nature à favoriser ou défavoriser ces scénarios, ou encore à s'y préparer. Un corpus de 2700 propositions d'actions a ainsi été collecté, structuré *a posteriori* en quatre grands domaines : la recherche et l'expérimentation, les évolutions règlementaires, le soutien aux solutions locales, la formation et la communication.

L'analyse de ces contributions révèle qu'il n'existe pas de « solution unique » (p. ex. « tout cépage » ou « tout irrigation »), concernant les innovations techniques, les évolutions des organismes institutionnels, les actions individuelles et collectives. Les rôles prépondérants de la recherche et développement (R et D), d'une part, et de l'information à diffuser auprès des acteurs de la filière, d'autre part, sont fortement mis en avant. Des options variables pouvant inclure différents modèles vitivinicoles, et pouvant même coexister, ont été mises en évidence : par exemple, une viticulture en IGP très technologique et bénéficiant largement de l'irrigation, une viticulture en AOC innovante, régionale et locale, avec un fort développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique. Des variations apparaissent selon les régions, du fait d'impacts différenciés du changement climatique, de l'orientation produit ou de l'organisation régionale. Des liens sont établis avec d'autres enjeux : l'environnement, les attentes sociétales... Certaines questions demeurent peu abordées par les participants : les liens aux consommateurs, les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des risques...

De la coconstruction d'une stratégie nationale à l'action dans les régions viticoles

Parallèlement à la réalisation de ces forums dans les régions viticoles, la cellule d'animation de la prospective a organisé un passage de relais aux responsables professionnels nationaux. Au-delà d'une information dans les réseaux et médias liés au secteur, ce sont deux présentations de la démarche de prospective au Congrès mondial de la vigne et du vin⁴⁹ qui ont joué un rôle important (Aigrain *et al.*, 2016a et b). Les responsables de la filière française présents dans ces congrès ont exprimé un vif intérêt, avec la tenue d'une première rencontre entre eux et les pilotes de la prospective.

Le passage de relais aux organisations professionnelles et l'accompagnement pour l'élaboration d'un consensus

Un groupe de travail national a alors été mis en place sous l'égide de FranceAgriMer et de l'Inao. Ce groupe s'est réuni six fois entre décembre 2016 et fin 2018 pour prendre connaissance du travail, former et informer les principales organisations de la filière, et contribuer à la hiérarchisation des 2700 propositions issues des forums régionaux, selon à la fois leur caractère urgent et leur importance.

Les représentants des principales organisations viticoles nationales ont ainsi constitué un « groupe de pilotage politique » qui, lors de sa dernière réunion, fin 2018, a précisé les objectifs d'une stratégie nationale : « favoriser l'advenue du scénario innovant ; développer les actions à conduire pour éviter la réalisation du scénario nomade et du scénario libéral ; prendre en compte les différents votes sur le scénario conservateur ; s'appuyer pour cela sur tous les leviers disponibles : aspects règlementaires, communication et marketing, actions collectives, R et D et transfert vers les exploitations ». Ces orientations ont été validées par les instances représentatives de la filière (Comités nationaux AOC et IGP à l'Inao et Conseil spécialisé vin à FranceAgriMer). Il était attendu que la démarche d'élaboration de cette stratégie veille à la cohérence d'ensemble entre le niveau national et la prise en compte des attentes et spécificités régionales, telles qu'elles ressortaient des travaux du projet Laccave, et de l'exercice prospectif conduit en son sein en particulier. Cette stratégie devait permettre à la filière d'être plus réactive et plus efficace collectivement, et fournir un cadre explicatif argumenté à l'appui des différentes demandes d'évolution relatives aux aspects techniques, socioéconomiques ou règlementaires. Par ailleurs, elle visait à informer à la fois l'OIV, la Commission européenne et les autres États-membres sur la stratégie française, afin de favoriser leur compréhension de la démarche et de faciliter l'évolution de la réglementation dans la future Politique agricole commune. Elle devait permettre en outre une meilleure prise en compte du secteur vitivinicole dans le Plan national d'adaptation au changement climatique en cours d'élaboration par le ministère en charge de l'Agriculture (Hannin *et al.*, 2021 ; Aigrain *et al.*, 2022).

Un premier projet de stratégie nationale a donc été élaboré en 2018 et 2019 par le « groupe politique », avec l'appui du « groupe opérationnel », en reprenant de manière

49. Organisation internationale du secteur Vigne et vin, l'OIV est un organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique de compétence reconnu dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne.

synthétique les propositions d'actions précédemment collectées et structurées autour de huit thèmes prioritaires pour agir. Ce projet a été présenté aux structures représentatives régionales (Conseils de bassins viticoles et Comités régionaux de l'Inao), en fin d'année 2019 (fig. II-7.3). Il s'agissait de recueillir leurs réactions mais également de recenser d'autres actions envisagées ou déjà mises en œuvre en région. Cette mécanique, relevant à la fois d'une approche *top down* (lignes directrices nationales) et *bottom-up* (retours des régions), a permis effectivement d'associer plus officiellement les organisations viticoles régionales, de prendre en compte les démarches déjà engagées ou imaginées dans les territoires, et d'envisager les adaptations régionales à intégrer en priorité dans le projet de stratégie nationale, compte tenu notamment des différentes expressions géographiques du changement climatique.

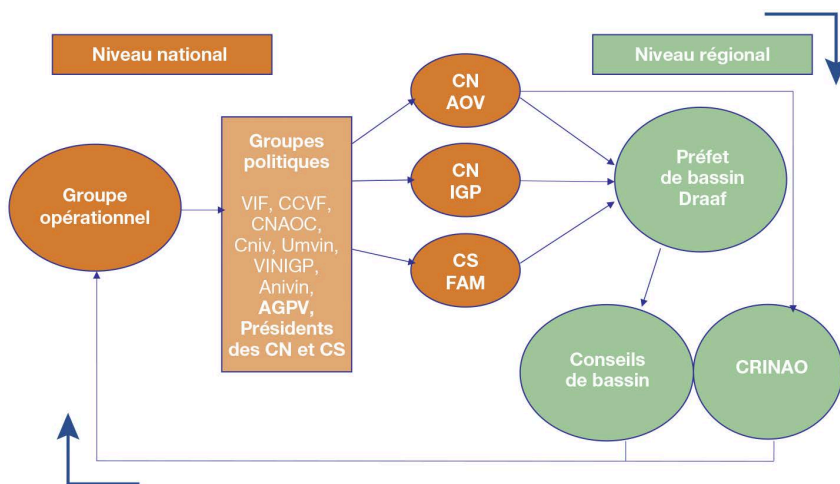


Figure II-7.3. Proposition d'une gouvernance de la stratégie climatique du secteur Vigne et vin.
Source : Aigrain et al., 2022.

VIF : Vignerons indépendants de France ; CCVF : Vignerons coopérateurs de France ; CNAOC : Confédération nationale des AOC viticoles ; Cniv : Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine et à indication géographique ; Umvin : Union des maisons et marques de vin ; VINIGP : Confédération des vins IGP de France ; Anivin : Association nationale interprofessionnelle des vins de France ; AGPV : Association générale de la production viticole ; CN AOV : Comité national des appellations d'origine viticoles ; CN IGP : Comité national des indications géographiques protégées ; CS FAM : Conseil spécialisé de FranceAgriMer ; Draaf : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ; CRINAO : Comité régional de l'Inao.

Les retours de cette consultation ont été analysés par les chercheurs du projet Laccave, qui ont pu les mettre en regard des travaux de recherche menés dans les différents laboratoires. Ces retours ont également nourri le document final de stratégie remis au ministre de l'Agriculture par les représentants nationaux de la filière le 26 août 2021⁵⁰.

Du plan d'action à l'action, la balle est dans le camp professionnel !

La stratégie nationale proposée par les professionnels s'est finalement articulée autour de sept domaines : améliorer la connaissance des zones viticoles ; agir sur les conditions

50. Document Stratégie nationale à retrouver sur <https://www6.inrae.fr/Laccave/Prospective>.

de production; favoriser un matériel végétal adapté; agir sur les pratiques œnologiques; faire évoluer les marchés et garantir la production; promouvoir la recherche, le développement, le transfert et la formation; contribuer à l'atténuation du changement climatique. Ces domaines sont illustrés par 40 actions jugées prioritaires.

La traduction de cette stratégie en plan d'action est menée dans le cadre d'une convention signée en 2022 par les principales structures qui organisent et encadrent la filière française : Conseil spécialisé « Vin et cidre » de FranceAgriMer, Comités nationaux de l'Inao (AOC et IGP), Cniv, INRAE, IFV, ministère de l'Agriculture, Anivin, Umvin, Coop de France, APCA, Vignerons indépendants, Confédération des vins IGP, Régions de France, etc. L'animation des différents groupes de travail constitués dans cet objectif (comité de pilotage, comité de suivi, comité technique) a été confiée à l'IFV.

Il s'agit non seulement de réaliser un inventaire des résultats de recherche opérationnels mais surtout d'être en capacité, à l'échelle des bassins de production viticoles, d'en synthétiser les résultats sous forme de « packages de solutions », intégrant respectivement plusieurs innovations pour constituer autant de « modèles régionaux » résilients. Un plan R et D a ainsi été élaboré, pour animer et financer de nombreuses expérimentations en régions sur des thématiques liées à l'adaptation, sous la forme de « démonstrateurs régionaux ». Ce sont des lieux d'expérimentation des innovations, associant des producteurs et destinés à organiser le transfert des solutions pratiques d'adaptation et d'atténuation au changement climatique vers l'ensemble des parties prenantes de la filière Vigne et vin à l'échelle régionale. Cette démarche, qui s'appuie sur une approche globale et associe en amont les organisations professionnelles (ODG d'AOP et d'IGP) et interprofessionnelles, intègre quatre types d'actions :

- un inventaire et une évaluation des solutions;
- la mise en place des démonstrateurs régionaux et la structuration d'un réseau national de sites innovants;
- l'animation du réseau et la massification des pratiques;
- la coordination du projet et la communication.

Dans le domaine formation et recherche, l'IFV est chargé de bâtir un projet national structurant de R et D, conciliant adaptation et atténuation au changement climatique et intégrant les attentes spécifiques des différentes régions viticoles.

Cette dynamique a par ailleurs déjà conduit à une proposition de modification de la réglementation sur l'irrigation (nouveau décret n° 2023-735 du 8/08/2023, cf. chapitre I-7) et à l'élaboration par l'Inao d'un dispositif facilitant l'expérimentation de nouvelles variétés à des fins d'adaptation pour les vins AOC et IGP. L'objectif est que cette dynamique nationale soit coordonnée avec l'échelle régionale, via les interprofessions, mais aussi via les structures hors appellations et au bénéfice de toute la filière.

Conclusion

L'étude prospective conduite par un groupe d'experts d'INRAE, de Montpellier SupAgro, d'universités, de l'Inao et de FranceAgriMer, dans le cadre du projet Laccave, a débuté par la rédaction de quatre stratégies d'adaptation préétablies envisageables. Elle s'est poursuivie par la construction de quatre chemins qui y conduisent respectivement, en

identifiant un ensemble d'hypothèses motrices sur l'évolution du système Vigne et vin. Les scénarios ainsi élaborés ont été soumis à 500 acteurs de la filière dans sept régions viticoles, pour les analyser et s'entendre sur l'attitude stratégique préférentielle à retenir pour chacun d'eux : notamment s'y préparer, le favoriser ou le défavoriser. L'élaboration d'une base de données sur les attitudes stratégiques des participants à ces forums et de leurs propositions d'actions a permis à ce groupe d'« experts » de fournir, aux responsables professionnels nationaux, de grandes directions et une méthodologie pour concevoir une stratégie nationale d'adaptation. Présentée au ministre de l'Agriculture en août 2021, cette stratégie est actuellement déclinée en plan d'action, avec l'objectif d'articuler les niveaux nationaux et régionaux. L'ensemble du processus a été conduit sur environ huit ans.

L'approche initialement retenue d'outiller l'interdisciplinarité au sein d'un projet de recherche était déjà ambitieuse. Sur le plan scientifique, elle a bien permis d'engager et nourrir un dialogue interdisciplinaire entre chercheurs et de construire un questionnement plus systémique. De plus, la méthode d'élaboration des scénarios, à partir de stratégies préétablies bien contrastées, s'est montrée efficace pour concevoir des futurs possibles pour un secteur agricole dans le contexte du changement climatique. Elle a également donné des résultats très concrets et applicables, permis de mobiliser la filière professionnelle et de la mettre en mouvement.

L'utilisation de la prospective par la filière Vigne et vin française pour l'élaboration de sa stratégie a connu un rayonnement national et international. Le travail a été présenté au Congrès mondial de la vigne et du vin de Punta del Este (Aigrain *et al.*, 2018), au groupe Vin du Copa-Cogeca en mai 2019 et à de nombreux colloques internationaux. En France, d'autres filières ont souhaité aborder la question de l'adaptation au changement climatique par cette voie : Forêt-bois à la demande du CNPF (Centre national de la propriété forestière), Grandes cultures à la demande du conseil spécialisé de FranceAgriMer. La filière IG-Laitière a également exprimé un intérêt pour ce travail. Actuellement, un autre projet scientifique d'envergure visant à cultiver la vigne sans pesticides (PPR-Vitae) met en œuvre une démarche prospective analogue, en tirant parti des enseignements de l'exercice réussi dans le cadre de Laccave.

Néanmoins, la lenteur du processus — depuis la construction de l'interdisciplinarité entre scientifiques à partir de 2012, la mise en débat des scénarios à partir de 2016, la remise officielle du plan d'action au ministre de l'Agriculture en 2021 qui n'est que l'amorce de la mise en œuvre de solutions — démontre que l'adaptation au changement climatique, comme toute dynamique de changement, se heurte à des verrous sociotechniques et politiques, ainsi qu'à des jeux d'acteurs qui influencent le processus. La dispersion des attitudes stratégiques exprimées lors des forums de restitution de l'exercice prospectif vis-à-vis du scénario conservateur, et, dans une moindre mesure, du scénario nomade, en est une illustration. La structuration de la filière largement fondée sur les indications géographiques, sur la valeur des vignes et celle des vins qui en sont issus, fait de chaque décision un sujet à la fois individuel et collectif. Mais en ouvrant des espaces de débat, en représentant différents futurs possibles qui ne peuvent laisser indifférents, en mettant en évidence les marges de manœuvre et les possibilités d'actions, nous aurons peut-être contribué à endiguer l'écoanxiété naissante des acteurs de la filière Vigne et vin et à ouvrir certaines lignes directrices pour l'action collective...